

**F.M.R.F**  
**LIGUE DU SOUSS**  
**CRSR ET Q**

**P.V N° 22**

**( Réunion du 14-02-2018 )**

La séance est ouverte à 13h00 sous la présidence de Mr BACHIR BOURHIM,  
en présence de MM :-MOHAMED JIYED-HAJOUB BERNICH- MOHAMED ALOUAB.

**\*\* Ordre du Jour \*\***

**HOMOLOGATION DES RENCONTRES**

**CHAMPIONNAT EXCELLENCE**

**15<sup>EME</sup> JOURNEE DU 04-02-2018**

- CUSB	(01)	UN	--	ASCL	(01)	UN	HOMOLOGUE
- CUJSI	(00)	ZERO	--	AUSCT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUFJ	(06)	SIX	--	CAH	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
- AAR	(01)	UN	--	CMFCI	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASCT	(00)	ZERO	--	UJST	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
- ASEM	(00)	ZERO	--	ASJAB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-AJAS # ASMJ : La réclamation formulée par le club ASMJ est recevable quant à la forme et le fond.

Après vérification , il s'est avéré que le joueur ABDELLATIF EL OTMANI L 146716 n'a écopé que 03 avertissements à la date du 26-01-2018 malgré sa publication sur le PV n ° 17 de la CRD et rectifié sur le PV n ° 18 de la même commission.

Par conséquent le résultat de cette rencontre reste homologué suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

- AJAS	(02)	DEUX	--	ASMJ	(00)	ZERO	
--------	------	------	----	------	------	------	--

**CHAMPIONNAT 3<sup>EME</sup> DIVISION**

**13<sup>EME</sup> JOURNEE DU 04-02-2018**

**Groupe 1 :**

-AHSB	(02)	DEUX	--	CSAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASNTA	(00)	ZERO	--	AEFM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-EAST	(02)	DEUX	--	USOJ	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAM	(01)	UN	--	CSCHI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASGG	(00)	ZERO	--	CASA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CSII	(01)	UN	--	ACSTA	(01)	UN	HOMOLOGUE

**Groupe 2 :**

-CSUB	(04)	QUATRE	--	ASNT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CMF	(01)	UN	--	COG	(01)	UN	HOMOLOGUE
-URSD	(03)	TROIS	--	ASCK	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AUSML	(01)	UN	--	ATB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CROB	(03)	TROIS	--	AASS	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ACCG	(01)	UN	--	CSMB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

## SUITE PV N° 22 (pg : 2)

### CHAMPIONNAT 4<sup>EME</sup> DIVISION

#### 13<sup>EME</sup> JOURNEE DU 03 et 04-02-2018

##### Groupe 1 :

-UJAF	(02)	DEUX	--	ASJE	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AOS	(00)	ZERO	--	RCAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-SBICA	(02)	DEUX	--	CSCA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUJF	(00)	ZERO	--	AESB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CAT	(00)	ZERO	--	CSTI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AMCA	(00)	ZERO	--	ASHT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

**NB** : Une amende de ( 200.00 dh ) est infligée au club CSTI pour réserve technique non Confirmée.

##### Groupe 2 :

-ASIK	(02)	DEUX	--	ASAQ	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASCAA	(00)	ZERO	--	AUI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AAIS	(00)	ZERO	--	CDHSS	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASCAR	(01)	UN	--	CCT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-FOSE	(04)	QUATRE	--	ASAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASMA	(04)	QUATRE	--	ASEJT	(01)	UN	HOMOLOGUE

##### Groupe 3 :

-ASDA	(04)	QUATRE	--	AIBA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASAAT	(02)	DEUX	--	AULK	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASATB	(03)	TROIS	--	AUTFB	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASCSB	(01)	UN	--	CUSI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AJSE	(01)	UN	--	ASUHMA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ACAOD	(04)	QUATRE	--	FT	(01)	UN	HOMOLOGUE

**NB** : Une amende de ( 200.00 dh ) est infligée au club AULK pour réserve technique non Confirmée.

##### Groupe 4 :

-WUSAA	(01)	UN	--	ODSA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CATS	(01)	UN	--	ASRB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AT	(02)	DEUX	--	AASB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUSMA	(06)	SIX	--	ASCM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-RSAT	(00)	ZERO	-	AAIF	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-ATSI # ASMAN : L'équipe ASMAN ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle perd le match par pénalité et enregistre son 1<sup>ERE</sup> forfait . De ce fait l'équipe ASMAN marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ATSI marque trois points au classement et trois buts pour. Une amende de 5 000.00 dh est infligée au club ASMAN

### CHAMPIONNAT JUNIORS

#### 14<sup>EME</sup> JOURNEE DU 02-03 et 04-02-2018

##### Groupe 1 :

-AUJF	(00)	ZERO	--	CSII	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CAT	(00)	ZERO	--	CMF	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASNTA	(01)	UN	--	CSCA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ACSTA	(01)	UN	--	SBCA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

## **SUITE PV N° 22 (pg : 3)**

AMCA # ASUAZ : L'équipe AMCA ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle perd le match par pénalité et enregistre son 2<sup>ÈME</sup> forfait . De ce fait l'équipe AMCA marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASUAZ marque trois points au classement et trois buts pour. Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club AMCA.

### **Groupe 2 :**

-ASMAN	(00)	ZERO	--	USOJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSTI	(00)	ZERO	--	ASHT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASJAB	(00)	ZERO	--	CUJSI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AUSML	(01)	UN	--	CSMB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASNT	(00)	ZERO	--	ASAAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

### **Groupe 3**

-ATB	(01)	UN	--	CMFCI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAM	(05)	CINQ	--	ASATB	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASCSB	(01)	UN	--	ASEM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASRB	(01)	UN	--	USAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

### **Groupe 4 :**

-USSKM	(00)	ZERO	--	ASAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASMA	(01)	UN	--	ATSI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ACCG	(01)	UN	--	USMAM	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-AUSCT	(01)	UN	--	AH	(01)	UN	HOMOLOGUE

- ODSA #ACAOD : L'équipe ODSA a fait participer à cette rencontre le joueur AAKDAT AZEDDINE L 154770 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de quatre avertissements ( PV n° 18 de la CRD du 08-02-2018) à compter du 30-01-2018 .

A cet effet l'équipe ODSA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ACAOD marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur AAKDAT AZEDDINE L 154770 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 17-02-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ODSA.

### **Groupe 5 :**

-CCH	(08)	HUIT	--	AJAS	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASGG	(03)	TROIS	--	AEFM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AAR	(02)	DEUX	--	UJST	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CUSI	(01)	UN	--	CROB	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

### **Groupe 6 :**

-ASCT	(07)	SEPT	--	ASUHMA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASCM	(01)	UN	--	CUSB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-RCMA'A'	(03)	TROIS	--	CSCHI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASAQ	(07)	SEPT	--	ASDA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-AUAS # AT : L'équipe AT a fait participer à cette rencontre l'entraîneur CHAJIA ABDELAZIZ L 50237 suspendu pour une durée d'un match pour à compter du 30-01-2018 ( PV n° 18 de la CRD du 08-02-2018).

A cet effet l'équipe l'entraîneur CHAJIA ABDELAZIZ L 50237 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 17-02-2018.

Le match reste homologue suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

-AUAS	(05)	CINQ	--	AT	(00)	ZERO	
-------	------	------	----	----	------	------	--

## **SUITE PV N° 22 (pg : 4)**

### **Groupe 7 :**

-ASHTI	(00)	ZERO	--	HUSA	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-AJSF	(01)	UN	--	ASEA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CSAT	(0)3	TROIS	--	CCT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AHSB	(01)	UN	--	RSAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-AAIF	(01)	UN	--	RCMA'B'	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

### **-Groupe 8:**

-AUTFB	(00)	ZERO	--	AAIS	(09)	NEUF	HOMOLOGUE
-OD	(06)	SIX	--	ASCL	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-FOSE	(00)	ZERO	--	CSUB	(03)	ZERO	HOMOLOGUE
-WUSAA	(01)	UN	--	AASS	(01)	UN	HOMOLOGUE

-ANSA # AUF I : L'équipe AUF I a fait participer à cette rencontre le joueur ZEROUALI MOHAMED L 133342 suspendu pour une durée de deux matchs à compter du 15-01-2018( PV n° 16 de la CRD du 18-01-2018).

A cet effet l'équipe AUF I perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L' équipe ANSA marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur ZEROUALI MOHAMED L 133342 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 17-02-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club AUF I.

## **CHAMPIONNAT CADETS**

**12<sup>EME</sup> JOURNEE DU 03 et 04-02-2018 G : 1-2-3**

**14<sup>EME</sup> JOURNEE DU 03 et 04-02-2018 G : 4-5-6**

### **Groupe 1 :**

-UJAF	(02)	DEUX	--	AESB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-USOJ	(01)	UN	--	AOS	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-ASJE	(08)	HUIT	--	ASJET	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASJAB	(00)	ZERO	--	ASNTA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

### **Groupe 2 :**

-RCAT	(00)	ZERO	--	EAST	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-USAT	(01)	UN	--	ASEM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CMFCI	(00)	ZERO	--	ASATB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASCAA	(01)	UN	--	ASCSB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

### **Groupe 3 :**

-UJST	(02)	DEUX	--	CCH	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AJAS	(03)	TROIS	--	CROB	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-CAH	(11)	ONZE	--	FT	(01)	UN	HOMOLOGUE

-ASIK # COG : L'équipe ASIK a fait participer à cette rencontre le joueur BIZARANE ABDERRAHILM L 201930 suspendu pour une durée de deux matchs à compter du 02-02-2018( PV n° 20 de la CRSR et Q du 31-01-2018).

A cet effet l'équipe ASIK perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L' équipe COG marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur BIZARANE ABDERRAHILM L 201930 est de nouveau suspendu pour une durée de 03 matchs (2+1) à compter du 17-02-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASIK .

## SUITE PV N° 22 (pg : 5)

### Groupe 4 :

-OD	(04)	QUATRE	--	ASMA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUSCT	(01)	UN	--	USMAM	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAM	(01)	UN	--	ASAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-USSKM	(03)	TROIS	--	CDHSS	(01)	UN	HOMOLOGUE

-ASEA #AULK: L'équipe ASEA a fait participer à cette rencontre le joueur OUSSAMA NAJEM L 154349 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de quatre avertissements à compter du 02-02-2018 ( PV n° 18 de la CRD du 08-02-2018)

A cet effet l'équipe ASEA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et quatre buts contre. L'équipe AULK marque trois points au classement et quatre buts pour.

Le joueur OUSSAMA NAJEM L 154349 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 matchs (1+1) à compter du 17-02-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club ASEA.

### Groupe 5 :

-ASHTI	(02)	DEUX	--	AUI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASCL	(08)	HUIT	--	AIBA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-HUSA	(03)	TROIS	--	ASCT	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CSCHI	(00)	ZERO	--	AUAS	(05)	CINQ	HOMOLOGUE

### Groupe 6 :

-RCMA	(01)	UN	--	ASMJ	(01)	UN	HOMOLOGUE
-RSAT	(07)	SEPT	--	ASDA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AASS	(01)	UN	--	ANSA	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-CUSB	(01)	UN	--	AUFI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

## CHAMPIONNAT MINIMES

10<sup>ERE</sup> JOURNEE DU 03 et 04-02-2018 G : 1-2

12<sup>ERE</sup> JOURNEE DU 03 et 04-02-2018 G : 3-4-5

### Groupe 1 :

-ASCSB	(01)	UN	--	CSMB	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-AULK	(01)	UN	--	CMFCI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-USAT	(05)	CINQ	--	ASJAB	(01)	UN	HOMOLOGUE

### Groupe 2:

-AUSCT	(06)	SIX	--	UJST	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASGG	(02)	DEUX	--	CCH	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CAH	(04)	QUATRE	--	COG	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AJAS	(01)	UN	--	ASCAR	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

### Groupe 3 :

-HUSA'A'	(08)	HUIT	--	CSAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASCL	(00)	ZERO	--	AUAS	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AASS	(00)	ZERO	--	ASHTI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-OD'B'	(00)	ZERO	--	ASCT	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE

**SUITE PV N° 22 (pg :6)**

**Groupe 4 :**

-CASA	(00)	ZERO	--	OD'A'	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-USMAM	(02)	DEUX	--	ANSA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AHSB	(02)	DEUX	--	ASDA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASEA'B'	(03)	TROIS	--	ASMJ	(01)	UN	HOMOLOGUE

**Groupe 5 :**

-RCMA	(02)	DEUX	--	ASEA'A'	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CUSB	(06)	SIX	--	ASMA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-RSAT	(02)	DEUX	--	HUSA'B'	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUF1	(02)	DEUX	--	USSKM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

**NB : La date du 19-02-2018 est considérée comme date de réception de ce PV par les clubs.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H00**

**Président de la CRSR et Q  
M. BACHIR BOURHIM**